

plus d'argent soit versé au titre de l'allègement de la dette, et pour que la période d'admissibilité à l'aide soit réduite.

En mars 1999, le premier ministre Jean Chrétien a annoncé que le Canada étendrait unilatéralement les mesures d'allègement de la dette à des PPLE et ce, même en l'absence d'un accord multilatéral à cet effet. En vertu de cette initiative, on demande que soient entièrement effacées les dettes bilatérales contractées par les PPLE les plus éprouvés qui peuvent démontrer qu'ils utiliseront de façon productive les économies ainsi réalisées. Cela signifie qu'il y aura plus d'argent pour la santé, l'éducation et d'autres dépenses sociales propres à réduire la pauvreté. Le Canada espère ainsi appuyer le développement durable en encourageant les réformes économiques, en faisant la promotion d'une bonne gestion publique et en augmentant les dépenses sociales dans ces pays.

Le développement du capital humain

Un des plus grands défis qui se posent aux pays à la suite de la mondialisation est de s'assurer que chaque personne puisse prendre sa place au sein d'une société et d'un milieu de travail de plus en plus axés sur le savoir. Pour relever ce défi, les gouvernements, le secteur privé, les établissements d'enseignement et les individus doivent unir leurs efforts pour que tous les citoyens soient au fait des possibilités qu'il y a d'accéder au savoir, à l'apprentissage, au perfectionnement des habiletés et du savoir-faire technique, et pour qu'ils puissent en profiter. Tous ces éléments réunis sont à la base de la stratégie adoptée par le Canada, qui est d'investir dans le développement du capital humain. Au G8 de Cologne, on discutera de ce principe et on en fera la promotion.

Il est essentiel d'investir dans le capital humain pour stimuler le dynamisme économique, s'adapter à la mondialisation, favoriser l'employabilité et réduire les inégalités sociales. Les individus doivent posséder les capacités voulues pour occuper une place dans une économie en transformation et s'adapter à l'évolution des besoins du monde du travail. C'est pourquoi le Canada a fait de l'investissement dans les gens une priorité clé de sa stratégie intégrée en matière de croissance et d'emploi.

La mondialisation a eu de vastes répercussions qui ont profondément modifié les concepts traditionnels de l'apprentissage. Les pays du G8 se sont rapidement transformés en sociétés axées sur l'apprentissage et le savoir. Le Canada a fait de l'apprentissage continu un pilier du développement économique et social dans le secteur public, le secteur privé, la main-d'œuvre et la société civile. Cela implique pour chaque personne de pouvoir accéder en permanence, pendant toute sa vie, à la connaissance, à l'apprentissage, à la formation et au perfectionnement.

La vitesse des changements technologiques impose de s'adapter. Les personnes polyvalentes, qui saisisent les occasions d'élargir leurs connaissances et se tiendront au courant des nouvelles idées, des nouvelles technologies, des